

Fraternité







Les personnes présentant des critères de vulnérabilité (sociale, économique, éducative...) sont d'autant plus touchées par les conséquences de l'épidémie de Covid-19 au regard de la précarité de leur emploi, de leur logement (peu adapté au respect des mesures de distanciation physique ou d'isolement en cas de test positif à la Covid), de leur état de santé plus fragile notamment.

Aussi, l'ARS Hauts-de-France porte une attention particulière à ces personnes vulnérables, en créant notamment un dispositif de médiation sanitaire assuré par des « ambassadeurs Covid ». Ils ont pour rôle d'aller au-devant de la population (dans les structures d'accueil et de prise en charge, dans la rue, au domicile, dans les lieux de vie et de sociabilité...) pour échanger avec elle sur leurs représentations de

la Covid-19, leurs ressentis, les mesures barrières... Il s'agit certes de renforcer les connaissances sur la Covid mais avant tout d'accompagner ces personnes dans l'adoption de comportements favorables au regard de leur contexte de vie.

Pour ce faire, l'ARS s'appuie sur les relais au plus proche de ces publics : fédération des acteurs de la solidarité (FAS), fédérations des centres sociaux (FCS), collectivités territoriales (particulièrement les grandes métropoles), à l'appui des adultes relais médiateurs santé (ARMS), des coordonnateurs des contrats locaux de santé (CLS) et des ateliers santé ville (ASV), etc.

Initiés à Roubaix et Tourcoing, les projets sont déclinés sur l'ensemble du territoire régional avec une attention plus particulière pour les quartiers politique de la ville.



DES « AMBASSADEURS COVID » POUR LEVER LES REPRÉSENTATIONS ERRONÉES SUR LE VIRUS ET FAVORISER L'ADOPTION DES MESURES BARRIÈRES

Les ambassadeurs Covid-19 sont des acteurs préexistants des champs de l'éducation, du social, du médico-social, de la prévention en charge d'une mission de médiation santé qui exercent au sein des villes et des collectivités territoriales, centres sociaux, missions locales, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), structures d'accompagnement vers l'emploi, points information jeunesse.

Ils peuvent également être Adultes Relais Médiateurs Santé (ARMS*), coordonnateurs des contrats locaux de santé, animateurs des ateliers santé ville, bénévoles habitants relais, étudiants relais dans les universités, etc.

Ces ambassadeurs sont formés par la Sauvegarde du Nord pour renforcer leurs connaissances sur la Covid-19, les gestes barrières, la transposition didactique des messages médicaux et de prévention, l'accompagnement éducatif, afin d'intervenir auprès de la population locale.

*ARMS: dispositif unique en France, porté et cofinancé par les préfectures et l'ARS dans le cadre de la Politique de la Ville, destiné à favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des habitants des quartiers. Lui-même issu d'un quartier prioritaire, il assure un travail d'écoute et de soutien indispensable pour repérer les attentes et difficultés des habitants, il oriente, voire accompagne physiquement les personnes, individuellement ou collectivement, vers les professionnels de santé du territoire, les services de prévention, les services professionnels sociaux. Il crée du lien entre l'offre de santé et de prévention et une population qui la connaît mal ou éprouve des difficultés à y accéder. Il peut aussi accompagner ou proposer la mise en peuve d'actions collectives

« NOUS... ET LA COVID-19 », UNE FORMATION / SENSIBILISATION DÉDIÉE AUX AMBASSADEURS :

La formation/sensibilisation proposée par la Sauvegarde du Nord a pour principe de partir des ressentis et perceptions du groupe en vue d'une construction, médiation/remédiation autour des objectifs suivants:

- **1.** Recueillir les représentations et connaissances sur le virus.
- **2.** Recueillir les ressentis et les émotions.
- **3.** Renforcer les connaissances sur le virus et les gestes barrières.
- **4.** Sensibiliser sur les mesures particulières en lien avec l'accueil et l'accompagnement des publics.

- **5.** Renforcer les connaissances sur les valeurs et les principes-clés de l'éducation pour la santé.
- **6.** Renforcer les connaissances sur l'accompagnement éducatif en santé et la promotion de la santé.
- **7.** Renforcer les compétences sur la transposition didactique de messages médicaux, préventifs.
- **8.** Renforcer les compétences dans le choix des outils pédagogiques et l'animation de groupe.

Des kits sont également mis à disposition des ambassadeurs en tant qu'outil d'aide à la médiation avec les habitants. Ils sont com-

posés de deux masques adultes tissu (catégorie 1), un flacon de gel hydro alcoolique et un support de vulgarisation sur les mesures barrières (port et entretien du masque, lavage des mains, application Tous anti Covid...). **OBJECTIF** 1000 ambassadeurs formés Cette formation et ces kits sont financés par l'ARS à hauteur de **712 000 €**.